Les diplômes aux collégiens

Publié le 26/11/2014 à 06h00 par Patrick Izaute



Un ancien élève reçoit son diplôme des mains de Marc Bruant. and the microformat related to the contributor © PHOTO PHOTO P. I.

endredi soir, les anciens élèves de 3e et leurs parents avaient rendez-vous au collège Robert-Barrière pour une remise de diplômes.

Ils étaient donc quarante-deux à avoir obtenu le diplôme national du brevet, le diplôme national du brevet professionnel et le certificat de formation générale. Ce dernier ayant été obtenu par l'ensemble des élèves de 3e de la section d'enseignement professionnel adapté (Segpa).

Certains d'entre eux ont également choisi de tenter le diplôme du national pro et l'ont réussi. « Le fait d'avoir obtenu ces deux diplômes constitue une première pour le collège », faisait remarquer Jean-Luc Surget, le principal de l'établissement. Il précisait en substance le côté important du diplôme national du brevet que beaucoup jugent obsolète.

Minimum requis.

« C'est le premier diplôme obtenu dans le cursus scolaire. Il ouvre la voie à l'obtention d'autres diplômes. Même s'il était plus important autrefois, il ne faut pas perdre de vue qu'il permet de se présenter aux concours de la fonction publique. Sans lui c'est impossible car c'est le minimum requis. Et puis cette remise donne l'occasion de rencontrer les anciens élèves. Nous en sommes d'ailleurs heureux et ça permet de savoir si la poursuite de leurs études se passe bien. Car la réussite des élèves c'est quelque part notre réussite » expliquait Jean-Luc Surget avant que son adjoint Marc Bruant ne procède à la remise des diplômes.

Quelques anciens élèves n'avaient pu se rendre à cette sympathique réunion. Ils pourront néanmoins récupérer leur précieux sésame tout au long de l'année, au secrétariat de direction, aux jours et aux heures d'ouverture de l'établissement. Une fois chacun son diplôme en poche, l'assistance était conviée à s'approcher du buffet préparé par le personnel du restaurant scolaire.

Patrick Izaute